

PAC AIR/EAU

AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 2020/2021



CONDITIONS
DES AIDES >

HABITATION
DE + DE 2 ANS

INSTALLATION RÉALISÉE PAR UN
PROFESSIONNEL **CERTIFIÉ RGE**

> **ECO EXPERT
HEIWA**

Primes & Modalités						Où réaliser la demande d'aide ?
Dispositifs d'aide	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaires	Revenus plus élevés		
Maprimerenov' - Dispositif de l'Anah						
Non cumulable avec l'aide «Habiter mieux Sérénité»	Maprimerenov' Bleu	Maprimerenov' Jaune	Maprimerenov' Violet	Maprimerenov' Rose		
 maprimerenov' Mieux chez moi, mieux pour la planète	Montant de la prime	4000€	3000€	2000€	-	
Revenu fiscal de référence (RFR) - hors Île-de-France						
Plafond de ressources Nombre de personnes du foyer	1	< 14 879 €	< 19 074 €	< 29 148 €	> 29 148 €	Dossier à remplir sur internet : www.maprimerenov.gov.fr ou auprès de votre installateur Heiwa ( sonergia)
	2	< 21 760 €	< 27 896 €	< 42 848 €	> 42 848 €	
	3	< 26 170 €	< 33 547 €	< 51 592 €	> 51 592 €	
	4	< 30 572 €	< 39 192 €	< 60 336 €	> 60 336 €	
	5	< 34 993 €	< 44 860 €	< 69 081 €	> 69 081 €	
	+1 personne	+ 4 412 €	+ 5651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €	
Revenu fiscal de référence (RFR) - Île-de-France						
Plafond de ressources Nombre de personnes du foyer	1	< 20 593 €	< 25 068 €	< 38 184 €	> 38 184 €	
	2	< 30 225 €	< 36 792 €	< 56 130 €	> 56 130 €	
	3	< 36 297 €	< 44 188 €	< 67 585 €	> 67 585 €	
	4	< 42 381 €	< 51 597 €	< 79 041 €	> 79 041 €	
	5	< 48 488 €	< 59 026 €	< 90 496 €	> 90 496 €	
	+1 personne	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €	

PLAFOND ÉLIGIBLE AUX AIDES
(MATÉRIEL + POSE)
12 000€ TTC

Bénéficiaires :

- Propriétaire occupant
- Propriétaire bailleur à partir de juillet 2021 (prise en charge rétroactive dès le 1er octobre 2020)

CEE «Coup de Pouce chauffage»

Les primes CEE sont proposées par les fournisseurs d'énergie (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive). Non cumulable avec les primes CEE classiques et l'aide «Habiter mieux Sérénité» de l'Anah. Ces primes sont accordées pour le remplacement de chaudières gaz ou fioul (hors condensation).

		Montant de la prime	4750€	2850€	Directement auprès du fournisseur d'énergie ou sur internet : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020 ou auprès de votre installateur Heiwa ( sonergia)
		Montant de la prime	4500€	2500€	
Bénéficiaires :		Plafond de ressources	Identiques à ceux du dispositif Maprimerenov'		
<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire • Propriétaire bailleur • Locataire 					

CEE + Maprimerenov'

Les primes CEE et Maprimerenov' sont cumulables (sous conditions)

	Montant de la prime	8750€	7750€	4850€	2850€	auprès de votre installateur Heiwa
	Plafond d'aide % max de la prime cumulée par rapport au montant total des travaux	90%	75%	60%	40%	
Exemple d'un chantier d'un montant total de 12 000€ TTC (matériel + pose)						
	Reste à charge	3250€	4250€	7150€	9150€	

PAC AIR/EAU

AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 2020/2021



HEIWA

CONDITIONS
DES AIDES >

HABITATION
DE + DE 2 ANS

INSTALLATION RÉALISÉE PAR UN
PROFESSIONNEL **CERTIFIÉ RGE**

> **eco**EXPERT
HEIWA

Primes & Modalités					Où réaliser la demande d'aide ?	
Dispositifs d'aide	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaires	Revenus plus élevés		
CEE classique						
Les primes CEE sont proposées par les fournisseurs d'énergie pour l'installation d'une PAC Air/Eau sans remplacement de chaudière fioul ou gaz.						
Les Certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CHARTRE D'ENGAGEMENT "Coup de pouce Chauffage"		Montant de la prime	515€	258€	245€	Directement auprès du fournisseur d'énergie ou auprès de votre installateur Heiwa
			342€	171€	171€	
Plafond de ressources		Identiques à ceux du dispositif Maprimerenov'				()

Aides de l'ANAH - Habiter mieux / Habiter mieux Sérénité - bouquet de travaux

Primes non cumulables, réservés à un ensemble de travaux de rénovation énergétique réalisés en même temps.

Propriétaire occupant					Directement auprès de l'ANAH:
Montant de la prime «Habiter Mieux Sérénité» + «Habiter Mieux»	jusqu'à 12000€	jusqu'à 8600€	-	-	
Plafond d'aide «Habiter Mieux Sérénité» % max du montant total des travaux HT	50% (max 10000€)	35% (max 7000€)	-	-	
Plafond d'aide «Habiter Mieux» % max du montant total des travaux HT	10% (max 2000€)	10% (max 1600€)	-	-	ou http://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/
Condition	Gain énergétique d'au moins 25%				
Condition aide «Habiter Mieux Sérénité»	Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ au cours des 5 dernières années				
Propriétaire bailleur					
Montant de la prime «Habiter Mieux Sérénité» + «Habiter Mieux»	jusqu'à 16 500€		-	-	
Plafond d'aide «Habiter Mieux Sérénité» % max du montant total des travaux HT	187,50€ HT/m ² plafonné à 15 000€ / logement		-	-	
Plafond d'aide «Habiter Mieux» % max du montant total des travaux HT	1500€		-	-	
Condition	Gain énergétique d'au moins 25%				
Condition aide «Habiter Mieux Sérénité»	Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ au cours des 5 dernières années				

TVA 5,5

Les travaux réalisés dans votre résidence principale ou secondaire, achevée depuis plus de 2 ans, et visant l'amélioration de la performance énergétique, vous permettent de bénéficier d'une TVA de 5,5% au lieu de 20 %.

Plus d'informations ici : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23568>

Après de **votre installateur Heiwa**

ECO-Prêt Taux Zéro

Bénéficiaires :

- Propriétaire occupant
- Propriétaire bailleur
- Copropriété

Nature de l'aide	Prêt à Taux 0%	Après d'un établissement de crédit sous convention avec l'état
Plafond de l'aide	15 000€	

Plus d'informations ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

Aides à la rénovation des collectivités locales

Les aides locales sont spécifiques à chaque région et sont cumulables avec les autres dispositifs.

Plus d'informations ici : <https://www.renovation-habitat.info/03/aides-financements/aides-locales-renovation-energetique-subventions-isolation-chauffage/>



Service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux. Il permet notamment de rechercher les solutions les plus adaptées, et d'estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Conseiller FAIRE : 0 808 800 700

www.faire.gouv.fr/marenov

Pour plus d'informations, contactez **votre installateur Heiwa** :